



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°12 publié le 04/11/2025

Réunion du lundi 3 novembre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs et Anciens Nord : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Valideur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

COURRIER RECU

Perreux : réserve technique déposée sur le match Perreux – Bellegarde en Forez, en D3 Poule A : elle ne sera pas appuyée.

IMPORTANT

Messieurs les arbitres, vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche.

Frais d'arbitrage en Coupe : c'est le club qui **RECOIT**, qui règle la TOTALITE des frais d'arbitrage.

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI (SCORE, MOTIFS DE CARTONS, ETC).

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver pendant une semaine minimum.

Rappel : le port de l'écusson est obligatoire. Tout manquement sera sanctionné : annexe numéro 5, règlement intérieur CDA

DATES A RETENIR

AG DE RATTRAPAGE = **MARDI 11 NOVEMBRE (RIORGES)**

Salle - 8h30 à 10h30 : Maison de Quartier du Pontet - 83 place Serge

Terrain - 11h à 13h : Stade Joseph Gallieni

- Stage de mi-saison des arbitres (D1, AA D1 + PROMO) : samedi 31 janvier 2026 (journée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison des arbitres (D2, AA D2) : vendredi 30 janvier 2026 (soirée – lieu à définir)
- Stage de mi-saison arbitres D3 / D4 /D5 : samedi 13 décembre après-midi (sud) et dimanche 14 décembre matin (nord)
- Stage de mi-saison arbitres jeunes : samedi 13 décembre au matin (sud) et dimanche 14 décembre après-midi (nord)
- Arbitres stagiaires et jeunes stagiaires – module 8 : dimanche 31 mai 2026 (lieu à définir)

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs, lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison 2025/26, le questionnaire annuel sera à effectuer via un formulaire en ligne.

2 possibilités de date :

- le vendredi 19 décembre entre 20 heures et 23 heures 59
- le dimanche 11 janvier être 8 heures et 11 heures 59

Passés ces dates et horaires, le lien ne sera plus actif.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La Commission Départementale de l'Arbitrage, au regard des besoins liés à l'organisation des désignations, a décidé à titre exceptionnel de promouvoir en catégorie supérieure, les arbitres suivants, à compter du 11 novembre 2025 (sous réserve de la réussite des tests physiques pour les catégories D1 et D2) :

D1 : SAFAK Isa + SALAMONE Thomas

D2 : KHELLI Walid + ABBACI Mohamed + SAVSET Sefer + ALLAILOU Boucif + FERRAND Jérôme

D3 : GRANGE PONTE Damien + LESPINASSE Alexandre + HAJJI Abdelghani + JOLY Roland

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu ainsi que de nouveaux protocoles sont désormais applicables à toutes les compétitions.

Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

FORMATION DES ARBITRES ASSISTANTS BENEVOLES DES CLUBS

Nous vous communiquons la liste des clubs à jour, pouvant bénéficier de l'attestation pour pouvoir signaler les hors-jeu sur les compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, lorsqu'un seul officiel est désigné

Je vous rappelle que l'arbitre est obligé d'accepter, dès lors que le club est en règle, mais il peut toujours enlever ce droit au dirigeant s'il constate de graves manquements durant le match.

Les AA Bénévoles devront prendre leur attaque tout le match et donc changer de côté pour la seconde période

Pour le District de la Loire : SORBIERS LA TALAUDIÈRE, ANDREZIEUX BOUTHEON, SAVIGNEUX MONTBRISON, SAINT PAUL EN JAREZ, RIVE DE GIER, FEURS, MONTS ET PLAINE.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

- FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30 – 22h

Samedi 3 janvier 2026 : 8h30 – 17h30

Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30 – 17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30 – 21h30 à la Délégation)

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/26. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

=====

UNAF ROANNE

ADHESION UNAF

Rejoins la grande famille des arbitres ! En adhérant à l'UNAF Loire, tu bénéficieras d'un soutien inestimable et fera partie d'une communauté engagée. Ensembles, nous valorisons le rôle essentiel des arbitres. Fais le pas aujourd'hui et viens vivre une expérience enrichissante au sein de l'UNAF ! Profites également de notre protection juridique, incluse dans ton adhésion. Tu pourras participer au tournoi National FUTSAL « Jeune Arbitre Unafiste », et à d'autres activités conviviales, comme la pétanque, la coinche, l'arbre de Noël, et bien plus encore. De plus, notre boutique en ligne propose des promotions à ne pas louper. Adhère dès maintenant pour profiter de nos offres exclusives !

Vous pouvez adhérer en [ligne](#) ou envoyer les documents par courrier à :

Secteur St Etienne : 2 Rue de l'Artisanat - 42270 ST PRIEST EN JAREZ

Secteur Roanne : 58 Boulevard Baron du Marais - 42300 ROANNE

N'hésites pas à visiter notre [site internet](#).